



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice
Académique des Services de l'Éducation Nationale
de Haute-Saône

Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs
Académiques des Services de l'Éducation Nationale
du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort

Besançon, le 3 octobre 2019

Rectorat

Objet : Préparation de la journée de la laïcité à l'École de la République du 9 décembre 2019

Dossier suivi par

Gilles BULABOIS
IA-IPR d'Histoire et Géographie

Référent académique Laïcité
Valeurs de la République

Courriel à
gilles.bulabois@ac-besancon.fr

Secrétariat des IA-IPR:
Téléphone
03 81 65 49 33

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Le Code de l'Éducation rappelle dans son article L 111-1 que « la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ». Chaque année, notre ministère s'inscrit dans les commémorations annuelles de la journée du 9 décembre, journée anniversaire de la loi de 1905 portant séparation des Églises et de l'État. Inscrit au programme des actions éducatives, cet anniversaire fournit l'occasion de rappeler l'importance d'une pédagogie de la laïcité, principe fondateur de notre École et de notre République, ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liées et que l'École a pour mission de faire partager aux élèves.

La communauté éducative dans son ensemble est invitée à prendre toutes les initiatives pédagogiques (expositions, débats, conférences, rencontres...), susceptibles de mobiliser la réflexion des élèves en vue de la mise en valeur du sens et du bénéfice du principe de laïcité, dans la République et dans son École ; des actions qui peuvent être présentées aux parents.

Chaque année, des ressources sont proposées sur *Eduscol* (<https://eduscol.education.fr/cid96047/journee-de-la-laicite-a-l-ecole-de-la-republique.html>) ainsi que sur le portail « Valeurs de la République » de *Canopé* (<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique>) pour accompagner les équipes pédagogiques et éducatives dans la préparation de cette journée de la laïcité.

Les actions conduites peuvent avoir lieu autour de la date du 9 décembre et notamment dans la semaine du 9 au 13 décembre et se prolonger au-delà ; l'important étant que les écoles et établissements puissent organiser un temps fédérateur qui fasse sens.



2/2

Afin de pouvoir recenser les projets 2019, prévoir des visites dans les écoles, les établissements autour de cette journée du 9 décembre et promouvoir ces actions, notamment via le site Internet de l'académie, je vous prie de bien vouloir transmettre le présent courrier (incluant le lien pour accéder au formulaire) aux IEN de votre département qui pourront à leur tour le communiquer aux directrices et directeurs des écoles en les invitant à **renseigner ce formulaire pour le mercredi 6 novembre**.

<https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/wMSkNqmHe1OScCy1BxoFtg>

A noter que la prochaine session de l'appel à projet académique « Les enfants de la République » aura lieu durant l'année scolaire 2020-2021.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Gilles BULABOIS

Référent académique « Laïcité – Valeurs de la République »

Coordonnateur de l'équipe académique « Valeurs de la République ».